



LE 2X2

ASSURER MON QUAD
LE VRAI CONTRAT POUR QUATRES ROUES



LES **+** MUTUELLE DES MOTARDS

- +** QUADS ET BUGGYS HOMOLOGUÉS OU NON
- +** GARANTIE CORPORELLE **+** CASQUE REMBOURSÉ
- +** PRÊT DE GUIDON SANS FRANCHISE



mutuelle des
motards

LIBERTÉ PARTAGÉE - LIBERTÉ ASSURÉE

Le 2x2

ASSURER MON QUAD OU BUGGY

Pour tous les Quads et
les Buggy homologués ou non

LES GARANTIES INCLUSES

	FORMULE RESP. CIVILE	FORMULE VOL*
Responsabilité civile	●	●
Défense Pénale et Recours Suite à accident	●	●
Protection Conducteurs Solidaire (jusqu'à 80 000 €)	●	●
Assistance 50 km aux personnes et au véhicule (0 km en cas d'accident)	●	●
Garantie Casque	●	●
Vol/Incendie		●
Catastrophes naturelles, Forces de la nature, Catastrophes technologiques		●
S.A.V.E. - Accompagnement en cas d'accident (Uniquement France métropolitaine)	●	●
JURIMOTARD	●	●
Protection juridique et Défense du permis de conduire		

LES GARANTIES OPTIONNELLES

Protection Conducteurs Renforcée (jusqu'à 200 000 €)	○	○
Protection Conducteurs Optimale (jusqu'à 500 000 €)	○	○
Équipement Conducteur (jusqu'à 1 000 € ou 2 000 €)	○	○
Accessoires véhicule (jusqu'à 1 600€ ou 5 000€)		○

Le saviez-vous ? Nous assurons aussi votre quad homologué en « tous risques » !
Découvrez le **contrat 100 %**, le contrat de référence de la Mutuelle.

* Uniquement pour les véhicules homologués

L'exclusivité Mutuelle des Motards

Plusieurs 2-roues ? Profitez de réductions sur votre tarif !

Fidélité récompensée ! Des réductions de franchises de 25 à 100% !

Jusqu'à 20% de remise auprès de plus de 300 partenaires (Speedway, Maxxess, Motoblouz...)

